

**MÉRITE**  
**SPORTIF**  
**LAVALLOIS**



# CRITÈRES ET PROCÉDURES

**PRIX PIERRE MARCHAND**  
**PERSÉVÉRANCE ET DÉTERMINATION**

**MÉRITE SPORTIF LAVALLOIS**

---

# Prix Pierre Marchand

Dans le cadre de la soirée du Mérite sportif lavallois, la Ville de Laval désire honorer ses athlètes de tous les niveaux. Pour ce faire, nous comptons sur la collaboration des organismes reconnus par la Ville de Laval, qui nous soumettent les candidatures des athlètes s'étant illustrés au sein de leur organisation. Les entraîneurs et les parents désirant soumettre une candidature peuvent aussi le faire via le site internet de la Ville de Laval.

## Historique du Prix Pierre Marchand – Persévérance et détermination

Lors de l'édition du Mérite sportif de mai 2012, la Ville de Laval a instauré le prix *Pierre Marchand – Persévérance et détermination*. Ce prix permet d'honorer une personne ou une organisation exemplaire par sa détermination qui, sans avoir eu nécessairement de résultat distinctif, persiste à pratiquer sa discipline malgré les épreuves de la vie, devenant ainsi un exemple probant de détermination pour tous ceux qui la côtoient. Serait aussi prise en considération une organisation lavalloise qui aura su faire avancer, évoluer la pratique de l'activité physique de façon significative sur le territoire lavallois.

Pierre Marchand, une personnalité marquante du domaine sportif lavallois est devenue une référence et un pionnier en matière de mise en place d'infrastructure sportive en devenant un acteur de premier plan dans le développement du premier centre de soccer intérieur, le Complexe sportif Bois-de-Boulogne.

C'est armé de dynamisme et de diplomatie qu'il amorce son bénévolat dans les années 80 comme entraîneur de soccer, notamment pour le club élite de Laval. Puis, pendant plus de 10 ans, il a occupé le poste de président de l'Association régionale de soccer. Sous sa direction, la discipline connaît un essor exponentiel à Laval.

Le Mérite sportif a salué l'investissement et la passion de ce bâtisseur en lui décernant le tout premier prix éponyme : le prix *Pierre Marchand – Persévérance et détermination*.

---

## Critères d'admissibilité

Dans le cadre de sa Politique de l'activité physique, la Ville de Laval désire promouvoir un mode de vie physiquement actif sur le territoire lavallois.

À Laval, des individus et des organismes posent des gestes significatifs faisant progresser la pratique du sport. Le *Prix Pierre Marchand* désire reconnaître soit :

- Un athlète qui a surmonté un défi particulier, fait un effort remarquable ou qui a démontré une persévérance exemplaire pour poursuivre sa passion de l'activité physique. Il devra avoir évolué dans l'un des 3 niveaux de pratique reconnus dans la Politique de l'activité physique, soit récréatif, compétitif ou d'excellence.
- Une organisation lavalloise qui a su faire avancer, évoluer la pratique de l'activité physique de façon significative sur le territoire lavallois.

Remis une fois par année dans le cadre de l'édition du Mérite sportif, le *Prix Pierre Marchand* vise à reconnaître un individu ou une organisation dont les valeurs sont en lien direct avec la Politique de l'activité physique.

### Particularité :

- Un lauréat ou une lauréate ne peut recevoir qu'une seule fois cet honneur.

---

## Procédure à suivre

- 1- Remplir le formulaire de mise en candidature approprié disponible sur le site internet de la Ville de Laval ([www.laval.ca](http://www.laval.ca))
  - a. Un seul formulaire par athlète ou organisation;
  - b. Enregistrer le document au nom de l'athlète ou de l'organisation.

### Important :

- Remplir attentivement TOUS les champs demandés. Portez une attention particulière aux commentaires personnels; ils nous permettent de personnaliser la présentation du lauréat lors de la soirée.
  - Ne pas modifier la mise en page du formulaire.
  - Pour éviter toute erreur lors de la soirée et pour la gravure du trophée, il est important de s'assurer de la validité des informations soumises (orthographe du nom et coordonnées).
- 2- Joindre au formulaire une photo numérique **de bonne qualité** (5x7 pouces minimum et environ 2 Mo de mémoire, en format .jpeg)
    - a. Une photo par candidature;
    - b. Enregistrer la photo au nom de l'athlète ou organisation.
  - 3- Retourner le formulaire et la photo par courriel à : [meritesportif@laval.ca](mailto:meritesportif@laval.ca)

N. B. : La Ville de Laval demeure propriétaire des photos reçues avec les formulaires d'inscription et pourra les utiliser dans ses outils promotionnels imprimés, affichages, web ou médias sociaux.

**Date limite pour le dépôt des candidatures : Dimanche 24 octobre 2021**

Pour plus de renseignements ou pour recevoir le formulaire, veuillez communiquer avec le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à l'adresse : [meritesportif@laval.ca](mailto:meritesportif@laval.ca).

